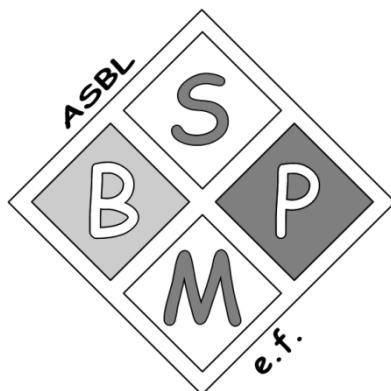


e-SBPM-Infor

Périodique trimestriel de la
Société Belge des Professeurs de Mathématique
d'expression française

Association sans but lucratif



N° 173
Avril-Mai-Juin 2014

PROCHAINES PARUTIONS DU BULLETIN DE LIAISON

Les prochaines parutions de notre périodique SBPM-Infor sont programmées comme suit:

	Parution	Infos communiquées AVANT le
N° 174	02/10/2014	20/09/2014
N° 175	02/12/2014	20/11/2014
N° 176	12/02/2015	30/01/2015
N° 177	03/06/2015	18/05/2015

Nous insérons bien volontiers dans ce périodique, toute information à caractère non commercial pouvant intéresser les professeurs de mathématique (conférences, séminaires, expositions, congrès, formations continuées, ...).

Les informations dont vous souhaitez la publication nous seront communiquées de préférence en Word ou en format récupérable par ce logiciel, en "fichier attaché" à notre adresse électronique (cf. ci-dessous, renseignements pratiques).

Une éventuelle mise en page d'origine est susceptible d'être modifiée pour s'adapter à l'aspect général de notre bulletin.

Nous vous prions instamment de tenir compte des dates figurant dans le tableau précédent. Merci d'avance pour votre collaboration.

SITES INTERNET

Site de la SBPMef : <http://www.s bpm.be>

Site des olympiades mathématiques belges : <http://omb.s bpm.be>

Site du Rallye Mathématique Transalpin : <http://rmt.s bpm.be>

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Adresse

Téléphone 065 31 91 80

Rue du Onze Novembre, 24

GSM 0473 97 38 08

7000 Mons

e-mail : s bpm@s bpm.be

N° de compte

SBPMef

000 – 0728014 - 29

IBAN : BE26 0000 7280 1429

BIC : BPOTBEB1

Handtekening(en) Signature(s) Unterschrift(en)		OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT ORDRE DE VIREMENT ÜBERWEISUNGSAUFRAG								
<small>Bij invulling met de hand, één HOOFDLETTER of cijfer in zwart (of blauw) per vakje Si complète à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case Beim Ausfüllen mit der Hand ein GROSSEBUCHSTABE oder Zahl in schwarz (oder blau) pro Feld</small>										
<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">Bedrag / Montant / Betrag</td> <td style="width: 10%;">EUR</td> <td style="width: 10%;">CENT</td> </tr> <tr> <td><input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></td> <td><input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></td> <td><input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></td> </tr> </table>			Bedrag / Montant / Betrag	EUR	CENT	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Bedrag / Montant / Betrag	EUR	CENT								
<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>								
<small>Rekening opdrachtgever (IBAN) Compte donneur d'ordre (IBAN) Konto des Auftraggebers (IBAN)</small>		<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>								
<small>Naam en adres opdrachtgever Nom et adresse donneur d'ordre Name und Adresse des Auftraggebers</small>		<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>								
<small>Rekening begünstigde (IBAN) Compte bénéficiaire (IBAN) Konto des Begünstigten (IBAN)</small>		<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>								
<small>BIC begünstigte BIC bénéficiaire BIC Begünstigten</small>		<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>								
<small>Naam en adres begünstigde Nom et adresse bénéficiaire Name und Adresse des Begünstigten</small>		<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>								
<small>Mededeling Communication Mittellung</small>		<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>								

PETIT MOT DE L'ÉDITEUR

• Congrès de la SBPMef

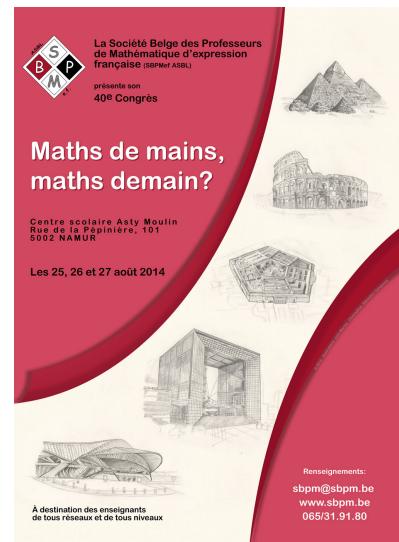
Notre prochain Congrès se déroulera à B-5000 NAMUR dans les locaux du centre Asty-Moulin les 25, 26 et 27 août 2014

Pour le programme du congrès et les résumés des conférences, voir

<http://www.sbpme.be/congres/congres2014/infos-pratiques/>

Le congrès est reconnu par l'IFC. Il sera sponsorisé comme les années précédentes, par la firme Texas Instruments.

Nous vous y attendons tous : enseignants de tous niveaux, de tous réseaux, étudiants des Hautes Ecoles et Universités, personnes qui sont intéressées de près ou de loin par les mathématiques.



Une plage horaire du congrès est réservée à une **assemblée générale**, le 26 août à 16h15. Vous trouverez l'invitation à vous y rendre et l'ordre du jour dans les pages de ce bulletin.

Il est sans doute bon de rappeler que l'A. G. est l'organe souverain de notre association et que l'on y débat d'orientations ou d'activités futures éventuelles de la SBPMef. Nous comptons fermement sur votre présence. C'est LE lieu où nous avons l'occasion d'entendre vos critiques et vos souhaits.

Par ailleurs, si vous avez envie de faire bouger les choses, d'apporter votre petite pierre à l'édifice ou si vous avez simplement un peu de temps à consacrer à notre société, n'hésitez pas à **poser votre candidature** pour rejoindre le conseil d'administration (modalités, voir pages 5 et 6).

Le **rappor t d'activités** relatif à l'exercice social 2013 sera publié vers le 15 juin, dans la rubrique *La société / En savoir +* du site de notre association <http://www.sbpme.be>

Si vous désirez disposer d'une copie papier de ce document, prenez contact avec notre secrétariat.

• Appel à cotisation

Si ce n'est encore fait¹, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation à la SBPMef pour l'année 2014. D'avance merci ! Pour les tarifs, consultez la page 11 de ce bulletin.

Bonne fin d'année scolaire ! Au plaisir de vous rencontrer à Namur au mois d'août !

Renée Gossez

¹ Pour savoir où vous en êtes dans vos cotisations, allez sur le site de la SBPM. Introduisez vos nom d'utilisateur et mot de passe. Cliquez sur "Tableau de bord". Vous y trouverez l'indication de la dernière année civile pour laquelle vous avez cotisé.

Société Belge des Professeurs de Mathématique d'expression française (ASBL)
Rue du Onze Novembre, 24 7000 Mons
Numéro d'entreprise : 421.573.381

**PROCÈS-VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la SBPMef
du MERCREDI 12 MARS à MONS**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du mardi 27 août 2013 à Auderghem
Le PV est approuvé.

2. Rapport du trésorier

a) Rapport financier pour l'année 2013

Valérie Henry, présidente de la SBPMef, et le comptable présentent le rapport financier de l'exercice 2013.

L'exercice comptable 2013 présente une perte de 607,97 €.

Le comptable confirme la bonne tenue des comptes durant cet exercice 2013.

b) Approbation des comptes 2013

Les comptes sont approuvés.

3. Décharge aux administrateurs pour la gestion de l'association durant l'exercice 2013

La décharge est accordée.

4. Prévisions budgétaires pour 2014

La présidente présente un budget 2014 avec une perte de 21 130,00 € (dépenses : 130 718,56 € - recettes : 104 588,56 €). Ce budget est approuvé.

5. Divers

Néant.

*La présidente
Valérie Henry*

*La secrétaire
Mady Frémal*

Société Belge des Professeurs de Mathématique d'expression française (ASBL)
Rue du Onze Novembre, 24 7000 Mons
Numéro d'entreprise : 421.573.381

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la SBPMef
Mardi 26 août 2014

Le Conseil d'administration vous invite à participer à l'Assemblée générale de la SBPMef.
Celle-ci se tiendra le **mardi 26 août 2014 à 16h15** dans les locaux du Centre scolaire Asty-Moulin,
rue Asty-Moulin n°60 à Namur.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du mercredi 12 mars 2014
2. Rapport d'activité de l'exercice 2013 (voir site de la SBPMef)
3. Fixation du montant de la cotisation
4. Élection de huit administrateurs (mandats de trois ans) et d'un administrateur (mandat de deux ans).
Six administrateurs arrivent en fin de mandat cette année : Jean-Pierre Cazzaro, Vincent De Clerck, Eric Deridiaux, Christian Michaux, Nicole Miéwis et Michel Sebille
5. Parole aux membres
6. Divers

La présidente
Valérie Henry

La secrétaire
Mady Frémal

Statuts*

Art. 3.2. – L'association est composée d'au moins 26 membres. La qualité de membre est acquise le premier jour du mois qui suit le paiement de la cotisation.

Art. 6.2. – Le CA est composé du président et d'administrateurs, élus pour trois ans par l'AG, parmi les membres. Les administrateurs sont au nombre de trois minimum et de vingt-quatre maximum. Les vingt-quatre postes d'administrateur ainsi attribués ou disponibles sont réattribués par tiers chaque année. Le président et les administrateurs sont rééligibles. Les candidatures doivent parvenir au président dans les délais fixés par le R.O.I. Les modalités des élections sont fixées par le R.O.I.

Art. 6.3. – Lorsque le poste de président devient vacant en cours de mandat, le CA désigne en son sein un administrateur chargé d'assurer l'intérim de la présidence jusqu'à l'AG suivante.

Chaque fois qu'un poste d'administrateur devient vacant en cours de mandat ou n'a pas été pourvu lors d'une élection précédente, le CA peut décider d'augmenter en conséquence le nombre de postes à attribuer à l'élection partielle suivante. Le R.O.I. précise comment les différents mandats à attribuer sont répartis entre les élus.

Règlement d'Ordre intérieur*

2.1 – Dispositions communes aux élections du président et des administrateurs

2.1.1 – Les élections ont lieu à l'occasion d'une AG convoquée selon les prescriptions de la loi et de nos statuts.

2.1.2 – La liste des électeurs est clôturée une semaine avant le scrutin ; elle ne peut comprendre que des membres.

2.1.3 – Les candidatures aux différents postes sont à adresser au président en exercice ou faisant fonction, par lettre, fax ou courrier électronique.

La liste des candidats est également clôturée une semaine avant le scrutin. Elle pourra être consultée sur le site Internet de la SBPMef ou à son siège social. Si les élections ont lieu au cours d'un congrès, cette liste est affichée dès le début du congrès.

2.1.4 – Un électeur absent au scrutin peut se faire représenter par un autre électeur. Le mandat doit comporter les noms du mandant et du mandataire, la date et les signatures des deux personnes. Un mandataire ne peut être porteur que d'un seul mandat qui sera remis aux organisateurs du scrutin en début de séance.

2.1.5 – Tout candidat à un premier mandat doit se présenter devant l'AG et répondre aux questions qui lui seront posées par les membres présents.

2.1.6 – Chaque électeur ne reçoit qu'un seul bulletin de vote sauf s'il est porteur d'un mandat, auquel cas il en reçoit deux.

2.1.7 – A l'issue du vote, un classement des candidats par ordre décroissant des voix obtenues sera établi.

2.3 – L'élection des administrateurs

2.3.1 – Si le nombre de candidats est au plus égal au nombre de postes à pourvoir (c'est-à-dire huit), le scrutin ne sera pas effectué, sauf si au moins un membre de l'assemblée demande que le vote ait lieu.

2.3.2 – Si le vote a lieu, il se fait par « oui » ou par « non » ; des bulletins comportant la liste des noms sont distribués aux électeurs. Le « oui » est présumé. Sont refusés les candidats pour lesquels plus de 50 % des suffrages exprimés sont négatifs.

2.3.3 – Chaque électeur vote pour autant de candidats qu'il le souhaite.

2.3.4 – Les huit candidats les mieux classés sont élus.

2.3.5 – Si des candidats sont classés ex æquo pour un certain nombre de postes, un second tour sera organisé pour départager ceux-ci.

2.3.6 – Disposition particulière. Si n postes d'administrateurs, en dehors de ceux prévus par le renouvellement annuel, sont vacants au moment de l'Assemblée générale, ils peuvent être ouverts à candidature sur décision du Conseil d'administration. Ils s'ajoutent alors aux huit postes à renouveler. Ces mandats seront d'une durée d'un an ou de deux ans afin de respecter le rythme du renouvellement du CA par tiers.

Les $8+n$ candidats les mieux classés lors du vote sont élus. Les huit premiers sont élus pour trois ans, les suivants pour deux ans et les derniers pour un an sauf si un accord entre les candidats en a décidé autrement. Si le nombre de candidats est égal au nombre de postes à pourvoir et qu'un accord sur les durées des différents mandats est intervenu, le scrutin ne sera pas effectué sauf si au moins un membre de l'assemblée demande que le vote ait lieu. Si le vote a lieu, les dispositions des articles 2.3.2, 2.3.3 et 2.3.5 sont d'application.

* : la version complète peut être consultée sur le site de la SBPMef

39^{ème} OLYMPIADE MATHÉMATIQUE BELGE

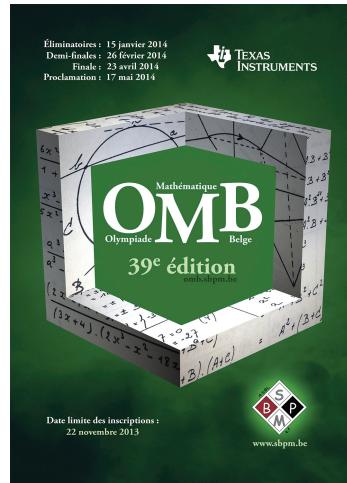
La proclamation de la 39^{ème} olympiade s'est déroulée le samedi 17 mai.

Nous réitérons nos chaleureuses félicitations à tous les finalistes.

Vous trouverez le palmarès sur le site de l'olympiade
<http://omb.sbpmpm.be/modules/news/article.php?storyid=90>

Pour télécharger la conférence de Monsieur André Füzfa, voir
<http://omb.sbpmpm.be/modules/news/article.php?storyid=91>

Tous les détails sur la prochaine olympiade (la 40^{ème}) seront publiés dans le SBPM-Infor du mois d'octobre 2014.



FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES NOUVEAUX RÉFÉRENTIELS

La rumeur publique est parvenue jusqu'à vous : de nouveaux référentiels ont été rédigés et approuvés par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour ce qui concerne le référentiel de mathématiques pour les humanités générales et technologiques, vous trouverez une description à l'adresse :

http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/40140_001.pdf

Le référentiel publié aux annexes du moniteur belge se trouve à l'adresse

http://www.ejustice.just.fgov.be/mopdf/2014/04/17_1.pdf

Il s'agit pour être précis des annexes du moniteur du 17 avril 2014, pages 32478 à 32808.

Au moment de mettre sous presse, nous ne disposons pas encore de la publication du référentiel pour les humanités techniques et professionnelles.

Consultez notre site pour la suite de cette histoire passionnante...

Jules Miewis

ANNONCES D'ACTIVITÉS en Belgique

Nous insérons volontiers dans cet agenda, toutes les informations susceptibles d'intéresser les professeurs de mathématique, à condition qu'elles nous soient communiquées à temps (voir calendrier des parutions).



UNIVERSITÉ DE LIEGE

Colloquium Catalan, le 14 octobre 2014

et

Journée de vulgarisation pour les écoles, le 15 octobre 2014

L'année 2014 célèbre le 200^{ème} anniversaire de la naissance du mathématicien Eugène Catalan, professeur à l'Université de Liège (Belgique) de 1865 à 1884. A cette occasion, le Département de Mathématique de l'Université de Liège prévoit d'organiser un colloque scientifique (le 14 octobre) ainsi qu'une journée de vulgarisation à destination des écoles (le 15 octobre).

Le Colloque scientifique est principalement centré sur la thématique de la théorie des nombres, domaine dans lequel E. Catalan a beaucoup travaillé. Il a notamment émis quelques conjectures (ou théorèmes empiriques, comme il les appelait) qui sont devenues célèbres, une d'elles étant connue sous le simple nom de Conjecture de Catalan. C'est P. Mihăilescu qui a réussi à démontrer cette conjecture en 2002 et il sera un des orateurs principaux de ce colloque. De même, les équations de Catalan seront discutées par Y. Bugeaud, tandis que C. Goldstein et J. Vandersmissen, présenteront des exposés historiques portant sur les contributions scientifiques et sur la vie sociale et politique de Catalan.

La journée de vulgarisation est destinée à un public scolaire mais également à toute personne intéressée par les travaux de Catalan. La théorie des nombres sera à nouveau mise à l'honneur grâce à un exposé d'un scientifique et vulgarisateur de grande qualité, B. Rittaud. Deux autres domaines dans lesquels E. Catalan a été également prolifique seront aussi abordés par l'intermédiaire d'exposés de probabilité et de géométrie donnés par des professeurs de l'Université de Liège.

Le programme complet de ces journées est repris sur le site <http://www.deptmath.ulg.ac.be/catalan/>. Voir aussi <http://www.sbpmbelgium.be/2014/05/15-octobre-2014-journee-de-vulgarisation-a-destination-des-ecoles-departement-de-mathematique-universite-de-liege/>



© Collections artistiques de l'ULg

ANNONCES D'ACTIVITÉS à l'étranger



A propos de l'EMF

L'Espace Mathématique Francophone (EMF) s'est constitué pour promouvoir réflexions et échanges sur les questions vives de l'enseignement des mathématiques dans nos sociétés actuelles, aux niveaux primaire, secondaire et supérieur, ainsi que sur les questions touchant aux formations initiale et continue des enseignants. L'EMF contribue au développement d'une communauté riche de ses diversités culturelles, autour de l'enseignement des mathématiques au carrefour des continents, des cultures et des générations. La langue de travail du colloque est le français.

Les rencontres scientifiques de l'EMF, qui ont lieu tous les trois ans depuis 2000, sont reconnues comme conférences régionales de la Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique (CIEM). Elles s'adressent aux différents intervenants préoccupés par les questions qui touchent à l'enseignement des mathématiques: mathématiciens, didacticiens des mathématiques, chercheurs, formateurs, enseignants de différents niveaux. Les lieux des conférences sont choisis pour respecter un équilibre géographique et favoriser la participation d'une communauté francophone la plus large possible.

Les colloques de l'EMF visent à :

- permettre les échanges d'idées, d'informations, d'expériences, de recherches autour des questions vives en enseignement des mathématiques, en particulier en lien avec le thème retenu pour chacun d'entre eux ;
- renforcer la coopération entre des chercheurs, formateurs, enseignants, vivant dans des contextes sociaux et culturels différents, et ayant des préoccupations communes quant aux questions touchant à l'enseignement des mathématiques ;
- susciter la participation de jeunes enseignants et chercheurs aux débats sur l'enseignement des mathématiques, ainsi que leur contribution à l'élaboration de perspectives d'avenir ;
- favoriser la prise de conscience chez les enseignants, formateurs, chercheurs de leur rôle dans l'élaboration de la culture mathématique de leurs pays respectifs ;
- contribuer au développement de la recherche en didactique des mathématiques et de ses retombées, notamment sur les formations initiale et continue des enseignants.

Les cinq précédents colloques ont eu lieu à Grenoble (2000), Tozeur (2003), Sherbrooke (2006), Dakar (2009) et Genève (2012).

**Le colloque EMF2015 se tiendra à Tipaza (Algér), Algérie
du samedi 10 octobre au jeudi 15 octobre 2015**

Thème : Pluralités culturelles et universalité des mathématiques : enjeux et perspectives pour leur enseignement et leur apprentissage.

http://www.mathunion.org/icmi/events/details/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=829&cHash=27033db6a2fd35703d9f546dec7fa48f

Une des forces des mathématiques tient dans le caractère universel de leurs résultats. Cependant, avant d'atteindre ce statut d'universalité, chaque concept mathématique a d'abord émergé dans un contexte culturel particulier, puis s'est enrichi par les apports de diverses civilisations qui ont contribué à son développement et sa diffusion. Ainsi, selon les périodes, diverses civilisations ont pu avoir un rôle moteur dans les découvertes mathématiques et la diffusion de concepts plus anciens. Le Maghreb (et plus particulièrement le territoire qui constitue aujourd'hui l'Algérie) a été, à une période charnière de l'histoire, un des lieux importants de développement et de diffusion des connaissances mathématiques à travers les pays de la Méditerranée. Les exemples les plus célèbres sont la popularisation du système décimal positionnel au 9^{ème} siècle et sa circulation à travers le Maghreb et l'Europe, mais aussi le développement d'une symbolisation pour la notation des fractions et l'écriture d'équations, ou encore le développement de la combinatoire.

Ce mouvement entre la pluralité des racines culturelles et l'universalité des mathématiques se retrouve sous plusieurs aspects dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques, qui sont au cœur de la thématique du colloque Espace Mathématique Francophone 2015.

D'une part, dans la construction du savoir par l'élève, la rencontre du concept dans des situations particulières est suivie d'une nécessaire décontextualisation / dépersonnalisation, aboutissant à l'institutionnalisation d'un savoir.

D'autre part, les savoirs universels ne sont pas enseignés directement, mais subissent des transformations à différents niveaux de la chaîne de la transposition didactique. Jusqu'à quel point les racines culturelles sont-elles prises en compte dans ces transformations ? Est-il nécessaire de les considérer et comment ? Dans quelle mesure la contextualisation des concepts mathématiques dans leur dimension culturelle permettrait-elle éventuellement de favoriser l'apprentissage des élèves ?

Au plan international, nous assistons depuis un certain nombre d'années à une harmonisation des structures éducatives et des attentes à l'égard des élèves. Dans ce mouvement d'harmonisation, comment sont pris en compte les différents contextes culturels dans lesquels s'insère l'enseignement des mathématiques ? L'uniformisation internationale du système Licence / Maîtrise / Doctorat est un exemple de

l'harmonisation des structures éducatives, comme l'implantation récente par de nombreux pays de programmes basés sur une approche par compétences. Par ailleurs, les évaluations internationales des élèves et des enseignants, telles PISA et TIMMS, renforcent l'uniformisation des attentes. Cependant ces évaluations peuvent-elles alors prétendre pouvoir évaluer les compétences en mathématiques indépendamment des spécificités culturelles du contexte dans lequel les élèves évoluent ?

L'harmonisation des structures éducatives peut-elle néanmoins permettre la prise en compte de pluralités culturelles ?

A un autre niveau, la généralisation des technologies de l'information fait que les ressources pour l'enseignement se mutualisent et se diffusent plus facilement, que ce soit sous forme de formations à distance, de forums d'enseignants, de manuels scolaires, etc. Dans cet accroissement des échanges, se pose à nouveau la question du possible "transfert" d'un contexte culturel à un autre des différentes ressources.

Enfin, le problème du contraste entre l'universalité et les différences culturelles peut être posé par rapport aux outils de la didactique des mathématiques. En effet, on peut se demander comment les résultats de recherche, obtenus dans des cadres culturels spécifiques peuvent vivre dans des environnements culturels différents. Comment la didactique comme science peut-elle tenir compte des spécificités culturelles dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques ? Et jusqu'à quel point les cadres théoriques développés en didactique des mathématiques permettent-ils une prise en compte de la dimension culturelle des mathématiques ?

Ce sont là les questions principales qui seront abordées lors du colloque Espace Mathématique Francophone 2015, notamment à travers des conférences plénières, des groupes de travail et des projets spéciaux.

TARIF des PUBLICATIONS de la SBPMef (septembre 2013)

LOSANGES

On peut se procurer Losanges de trois façons :

- en devenant membre de la SBPMef (*seules les personnes physiques peuvent se faire membre de la SBPMef*);
- en s'abonnant à la revue, (coût de l'abonnement : Belgique : 55 €; Europe : 80 €; Autres pays : 90 €);
- en l'achetant au numéro au secrétariat de la SBPMef : prix au numéro : 15 € et 10 € pour les membres.

AFFILIATION À LA SBPMef

Les membres reçoivent Losanges (4 numéros par an) et SBPM-Infor.

Belgique :

- cotisation ordinaire : 28 €.
- cotisation familiale : 35 € réservée aux couples cohabitants. Les intéressés ne reçoivent qu'un exemplaire des publications, mais sont membres à part entière et participent donc aux élections.
- cotisation réduite : 18 € réservée aux étudiants (3 ans max.)
- cotisation pluriannuelle (5 ans) : 130 €.

Pays d'Europe : 60 € sauf membres APMEP (France métropolitaine) : 50 €.

Autres pays : 80 € sauf membres APMEP (DOM-TOM) : 65 €.

AFFILIATION À L'APMEP

Les membres de la SBPMef peuvent, par versement à son compte, devenir membres de l'Association des Professeurs de Mathématique de l'Enseignement Public (France). Ils recevront le Bulletin de l'APMEP, le BGV (Bulletin à Grande Vitesse) et PLOT. Prix pour l'adhésion: 55€. Les membres de la SBPMef peuvent aussi commander par l'intermédiaire de celle-ci, les publications de l'APMEP ; ils bénéficient du prix "adhérents". (*Vous pouvez consulter la liste des publications de l'APMEP à l'adresse suivante : <http://www.apmep.asso.fr/>*).

AUTRES PUBLICATIONS DE LA SBPMef encore disponibles

	PRIX non membre	PRIX membre *	Frais de port pour la Belgique**
Jacques BAIR Mathématique et Sport	12,00 €	6,00 €	3,00 €
François JONGMANS Eugène Catalan, géomètre sans patrie, ...	12,00 €	6,00 €	3,00 €
Dossiers d'exploration didactique			
Dossier 2 : Autour du PGCD	1,80 €	1,00 €	1,80 €
Dossier 3 : Isomorphisme et Dimension	1,80 €	1,00 €	1,80 €
Dossier 6 : Statistiques	7,40 €	5,00 €	1,80 €
Dossier 7 : Vers les infiniment petits, (S. TROMPLER et G. NOËL)	6,00 €	4,00 €	1,80 €
Dossier 8 : La démonstration en géométrie plane dans les premières années de l'enseignement secondaire, (CL. VILLERS et al.)	9,00 €	6,00 €	6,00 €
Dossier 9 : Des démonstrations, à la rencontre des compétences au travers de thèmes - Série 1, Thèmes n°1 à 8, (CL. VILLERS et al.)	9,00 €	6,00 €	6,00 €
Dossier 10 : Narrations de recherche, de la théorie à la pratique dans les enseignements secondaire et supérieur, (J. BAIR, J.- CL. DELAGARDELLE, V. HENRY)	6,00 €	4,00 €	3,00 €
Dossier 11 : Enseignons en jouant, Brochure et CD-ROM (B. HONCLAIRE, N. LAMBELIN, G. et Y. NOËL)	20,00 €	13,00 €	6,00 €
Dossier 12 : Situations concrètes exploitant les barycentres, (J. BAIR et V. HENRY)	6,00 €	4,00 €	3,00 €
Recueils de questions des OMB			
Tome 6	6,00 €	4,00 €	1,80 €
Tome 7	8,00 €	5,00 €	1,80 €
Tomes 6 et 7 (en deux envois séparés)	12,00 €	7,00 €	3,60 €

* Le prix membre ne s'applique qu'à un seul exemplaire.

Toute commande d'au moins dix exemplaires d'une même publication bénéficie d'une réduction de 10% sur le prix non membre.

Pour toute commande de plus de deux brochures, veuillez prendre contact avec le secrétariat pour connaître les frais d'expédition.

** Frais d'expédition pour les autres pays : prendre contact avec le secrétariat.

Tél : +32 (0) 65 319180 Mail : <mailto:sbpm@sbpm.be>

Les frais d'expédition sont susceptibles d'être modifiés si les tarifs postaux augmentent durant l'année.